

L'an deux mille dix, le 10 Mai, le Conseil Municipal de la Commune de BOÉ, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian DÉZALOS, Maire.

Nombre de conseillers : 29

Date d'affichage : 03 mai 2010

Date de la convocation : 03 mai 2010

PRÉSENTS : M. DÉZALOS, Mme LEBEAU, M. PANTEIX, Mme MEYRAT, Mme JURNÉ-LHÉRISSON, M. GÉRAUD, Mme COUSINET, MM. LUNARDI, ESTERLÉ, VOLCÉNO, Mmes ACCARY, LABADIE, M. JOSEPH, Mmes LASSORT, FAVARD, MANDEIX, , M. KERCHACHE, Mme TRUILHÉ, M. ORDRONNEAU, Mme FORNASARI, M. BAUDY, Mme PERINET, M. BOUDON, Mmes RAMOND, MANSE, MM. GAMBART, ROUX.

POUVOIR : M.LAFUENTE à M. LUNARDI

ABSENT : M. TOVO

Madame Catherine MANDEIX a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Acquisition de parcelles sur la Voie Communale n° 01

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de l'aménagement de la voie communale N°1 entre la sortie de Boé village et le carrefour à feux de « Riols », les acquisitions foncières ont été réalisées en 2005. Une acquisition n'a pu être effectuée à ce moment là, qu'il convient de régulariser. Il s'agit de la parcelle suivante :

<i>Propriétaires</i>	<i>Parcelle</i>	<i>Surface en m2</i>	<i>Proposition d'achat</i>
PEYROU Christophe Charles Anthony	BM 53	319	
PEYROU Yves Jean			
PEYROU Jean-François Robert Anthony			
<i>Total</i>			<i>300 Euros</i>

Le Conseil, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'acquisition de cette parcelle aux conditions énoncées ci-dessus
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Conseil,

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Catherine MANDEIX

Christian DÉZALOS